



Note d'information sur les succès du programme ACF
à destination des entreprises clientes
France, octobre 2016

Les autorités françaises déjouent une tentative de distribution de contrefaçons potentiellement dangereuses



- Dans le plus grand aéroport français, les douanes ont intercepté deux cargaisons contenant au total 1 350 cartouches de toner et composants contrefaits relatifs aux imprimantes HP en août et en septembre.
- Ainsi, les autorités ont empêché de nombreux clients d'acquérir des produits potentiellement dangereux.
- HP, qui a participé à ces actions en identifiant les produits contrefaits, remercie chaleureusement les autorités françaises pour leur vigilance.



Protéger votre entreprise contre la contrefaçon



- Nous vous recommandons de n'acheter qu'auprès de vendeurs de confiance tels que les partenaires du réseau HP, et d'exiger explicitement des produits HP authentiques. En savoir plus !



- Si vous avez reçu une livraison de cartouches suspectes, demandez une inspection de livraison (CDI) gratuite. En savoir plus !



- Contactez-nous directement via le site hp.com/go/anticounterfeit – qui permet un signalement anonyme. Vous pouvez aussi simplement nous écrire à l'adresse emea.anti-counterfeit@hp.com.¹ Signalez dès maintenant !

HP protège activement ses clients des produits frauduleux grâce à son programme anti-contrefaçon et anti-fraude (ACF). Vous aussi, aidez-nous à lutter.

Plus d'informations à l'adresse

hp.com/go/anticounterfeit

© Copyright 2016 HP Development Company, L.P. Les informations contenues dans ce document sont susceptibles d'être modifiées sans avertissement. Les seules garanties concernant les produits et services HP sont décrites dans les déclarations de garantie expresses accompagnant de tels produits ou services. Rien dans le présent document ne constitue une quelconque garantie supplémentaire. HP ne sera pas tenu responsable d'éventuelles erreurs techniques ou éditoriales, ni d'omissions contenues dans ce document.

¹ HP gardera ces informations confidentielles dans les limites autorisées par la loi et ne les divulguera qu'en cas de nécessité

